

### RAPPORT ANNUEL DE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

### Édito

Le Département est engagé depuis plusieurs années en faveur du développement durable de la Loire, en privilégiant des actions éco-responsables renforçant son attractivité, répondant aux besoins de ses habitants et développant son territoire.

De nombreuses politiques que nous initions, notamment dans le cadre de notre AGENDA 21, ont pour objectif de favoriser la transition énergétique et le développement durable.

Dans cet objectif, nous nous engageons quotidiennement en faveur de la réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments, de l'augmentation de l'approvisionnement local et bio dans la restauration collective, de la mobilité durable de nos agents, de l'achat public responsable écologiquement ou encore de l'accès aux espaces naturels sensibles, pour ne citer que quelques exemples.

Nous avons pour ambition de poursuivre nos démarches en la matière autour de nos politiques fondamentales, en plaçant l'humain et la préservation de nos richesses environnementales au cœur de nos préoccupations, car il est bien sûr primordial de ne pas dissocier l'homme de son milieu naturel.

Cette mobilisation que nous voulons exemplaire nous impose d'évaluer et d'analyser nos objectifs et les outils que nous mettons en œuvre pour les atteindre.

Dans cette perspective, le rapport annuel sur la situation du développement durable apparaît comme un éclairage sur le suivi de nos engagements, en valorisant les efforts qu'il nous appartient ensemble de porter pour relever les défis à venir.

Jérémie LACROIX

Vice-président du Département en charge de l'Agenda 21 **Georges ZIEGLER** 

Président du Département de la Loire La Loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, a introduit pour les Départements l'obligation de rédiger un rapport annuel présentant leur situation en matière de développement durable.

Le Département de la Loire fait le choix d'articuler son rapport de développement durable autour de son Agenda 21.

#### L'AGENDA 21 DU DÉPARTEMENT

La collectivité a renouvelé son Agenda 21 en 2016 avec des projets couvrant l'essentiel des politiques publiques départementales. Les actions entreprises témoignent de la volonté du Département d'intégrer les différents aspects du développement durable dans ses pratiques.

Le travail mené en transversalité, axe essentiel de l'Agenda 21 de la Loire, permet aux services d'être plus efficaces et en phase avec les besoins des usagers ligériens, en les plaçant au cœur des préoccupations départementales. Les actions présentées dans ce rapport illustrent les réalisations conduites dans le cadre de l'Agenda 21 sur l'année 2020.

### SOMMAIRE

JALITÉ	
« DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES »	. 6
• Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale	
Structurer un observatoire des politiques publiques départementales	
• Concevoir et partager les stratégies d'aménagement et d'investissement des réseaux de déplacement	
Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire	
Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo	
JALITÉ .	
« AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE »	. 13
• Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2 - Les 11-16 ans : déjà citoyens	
Adapter la politique départementale de l'habitat	
• Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable	
Lecture publique : une médiation numérique de proximité	
Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire	
JALITÉ	
« RECHERCHER LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ »	. 19
• Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux	
• Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des route	es
Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels	
Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire	

-INALITE  « FAVORISER LES SOLIDARITÉS »	26
• S'appuyer sur les politiques culturelle et sportive pour accompagner les enfants confiés au Département	
Favoriser l'intégration des personnes âgées et handicapées	
Élaborer un maillage de services au public ligérien	
FINALITÉ	
« APPORTER DES RÉPONSES À L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT »	32
Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts	
Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois	
Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire	
Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation	
Déployer l'usage numérique sur le territoire	
FINALITÉ	
« ADAPTER NOS PRATIQUES AUX NOUVEAUX ENJEUX »	38
Structurer la politique des ressources humaines pour l'inscrire dans une stratégie prospective	
Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique	
Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics	
Pérenniser et actualiser les outils de pilotage financier stratégiques et responsables	

### **L'AGENDA 21** EN 2020

En décembre 2019, dans le cadre des orientations budgétaires, s'est tenue la commission dédiée à l'Agenda 21, ouverte à tous les élus départementaux. Cette instance a permis de faire un point global sur l'Agenda 21 et de présenter aux élus les grandes lignes du Rapport annuel de développement durable 2019.

La période de confinement due à la crise sanitaire n'a pas permis de réunir les élus et les pilotes autour de chacune des finalités de l'Agenda 21. Cette période délicate n'a également pas toujours facilité la mise en œuvre optimale des projets et a nécessité la mise en place d'actions spécifiques de solidarité.

FINALITÉS DE L'AGENDA 21	VICE-PRESIDENTS RESPONSABLES
Développer les dynamiques des territoires	Jérémie LACROIX
Agir pour la qualité de vie	Jean-Yves BONNEFOY
Rechercher la haute qualité environnementale et la préservation de la biodiversité	Chantal BROSSE
Favoriser les solidarités	Solange BERLIER
Apporter des réponses à l'enjeu de l'attractivité du département	Véronique CHAVEROT
Adapter nos pratiques aux nouveaux enjeux	Michèle MARAS

#### DES INDICATEURS POUR SUIVRE LES PROJETS

Dès le lancement de l'Agenda 21, des indicateurs de suivi ont été mis en place. Leur mise à jour annuelle permet de mesurer l'impact des projets sur le territoire ou les bénéficiaires. En 2020, 66 indicateurs ont été complétés par les pilotes dans un outil informatique dédié.

#### LE BILAN DE L'AGENDA 21

Sur l'année 2020, après trois années de mise en œuvre de l'Agenda 21, une évaluation a été lancée pour connaître l'impact de cette démarche sur le territoire et ses habitants. Les différents acteurs de l'Agenda 21, élus et pilotes, ont ainsi été rencontrés et les éléments collectés ont pu être confrontés à des indicateurs globaux et par projet.

# **DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES**DES TERRITOIRES

Dynamiser le territoire passe par la bonne connaissance de ses problématiques et des besoins de ses habitants, afin de développer les services, infrastructures et équipements nécessaires, tout en préservant un certain équilibre dans la prise en compte des enjeux économiques, agricoles et environnementaux.

### 5 projets

- Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale
- Structurer un observatoire des politiques publiques départementales
- Concevoir et partager les stratégies d'aménagement et d'investissement des réseaux de déplacement
- Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire
- Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo



323 communes



10 intercommunalités

(1 métropole, 2 communautés d'agglomération et 7 communautés de communes)



762 200 habitants (recensement 2019)



5700 exploitations agricoles

soit **10 700 actifs**, sur une surface agricole utile de **266 700 ha**, soit 55% de la surface du département



3800<sub>km</sub> de routes départementales

#### Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale

Le Département propose une offre de services aux collectivités de la Loire en matière d'ingénierie territoriale, en mettant notamment à disposition des plus petites d'entre elles des ressources humaines compétentes. En application de la Loi NOTRe qui avait précisé les domaines de cette assistance technique, un décret paru en juin 2019 a posé un cadre pour cette offre d'ingénierie, comme c'est déjà le cas dans le domaine de l'eau. Il fixe les collectivités éligibles à l'assistance

technique ainsi que le type de missions proposées. Un travail interne au Département, en lien avec les collectivités concernées, s'est engagé sur l'année 2019 pour définir la nouvelle offre de services départementale. Dans le domaine de la voirie, par exemple, les services départementaux continueront à aider les communes à programmer les travaux d'entretien de la voirie communale, classer ou déclasser une voie ou apporter un appui sur des missions de maîtrise d'œuvre. Pour l'aménagement du

territoire, le Département pourrait continuer à accompagner les communes de moins de 700 habitants sur leurs diagnostics de territoire ou actualiser leurs études d'aménagement de bourg. Enfin, dans le domaine de l'eau, le Département devrait poursuivre son accompagnement pour la gestion et l'amélioration des systèmes d'assainissement et des installations de traitement d'eau potable : aide au choix d'un maître d'œuvre ou d'un bureau d'études, visites sur site avec tests, analyses et conseils.

#### Structurer un observatoire des politiques publiques départementales

L'observatoire départemental centralise un grand nombre de données concernant le territoire, principalement issues de l'INSEE, complétées par les informations recueillies par les services du Département. Afin de les structurer pour en permettre une meilleure connaissance, des **portraits de territoire** ont été élaborés. Ils présentent des données sur différents niveaux de découpage : communes, quartiers, cantons, intercommunalités ou autres découpages administratifs. Ces données proviennent du recensement de la population, des fichiers d'état civil, du fichier social et fiscal et de la base des équipements existants.

Ces portraits de territoire donnent une photographie locale mise à jour annuellement, présentant les informations de manière visuelle. À destination des élus et des services, ces outils offrent une meilleure connaissance des besoins permettant d'adapter les actions départementales.



## Concevoir et partager les stratégies d'aménagement et d'investissement des réseaux de déplacement



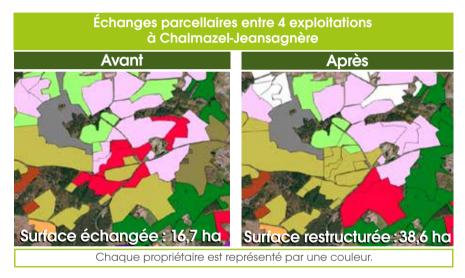
Acteur engagé dans l'aménagement durable du territoire, le Département travaille avec ses partenaires sur les secteurs routiers à enjeux de la Loire. Sur le secteur de la Gouyonnière, (La Fouillouse et Andrézieux-Bouthéon), en complément de la création d'une voie by-pass sur l'échangeur entre l'A72, la RD498 et la RD100, une réflexion a été lancée avec les intercommunalités et communes concernées, la Région et la SNCF, pour encore améliorer la prise en charge d'un trafic routier en constante augmentation. L'intense circulation s'explique notamment par l'urbanisation économique et

résidentielle très forte depuis une quinzaine d'années sur le sud de la plaine du Forez. Si l'aménagement routier réalisé a déjà permis une baisse significative des temps de parcours pour les automobilistes en provenance de Saint-Just-Saint-Rambert, la promotion de l'intermodalité, le covoiturage et l'usage des transports en commun constituent d'autres pistes pour diminuer le nombre de véhicules particuliers sur les routes et, par conséquent, augmenter le confort et la sécurité des automobilistes, et préserver l'environnement.

#### Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire

Pour restructurer le parcellaire des exploitations agricoles, le Département et la Chambre d'agriculture de la Loire proposent une animation foncière locale depuis 2014. Sur un territoire donné, un conseiller foncier de la Chambre d'agriculture accompagne pendant 12 à 18 mois les agriculteurs dans la réalisation **d'échanges parcellaires**. Les gains sont multiples : disposer de terrains plus simples à travailler en améliorant la forme des parcelles, faciliter le pâturage, réduire la distance entre l'exploitation et la parcelle et diminuer les coûts d'exploitation. Par ailleurs, le Département prend en charge

80% des frais de géomètre et de notaire. Depuis 2013, 148 hectares ont été échangés dans la Loire et ont bénéficié d'une aide départementale, permettant de restructurer une surface totale de 891 hectares.









La réglementation des boisements est un outil mis à la disposition des communes situées en zone forestière homogène pour garantir l'équilibre entre l'occupation forestière et l'occupation agricole de l'espace.

### Valoriser le territoire par le développement

de la pratique du vélo



Dans son schéma de développement du vélo, le Département a posé comme axe essentiel le déploiement de véloroutes et voies vertes pour permettre la découverte du territoire de manière sécurisée et par un mode de déplacement doux. Après l'ouverture de la Véloire qui propose 21 km de voie verte au départ de la Saône-et-Loire, le jalonnement de la véloroute s'est poursuivi, avec l'installation de panneaux indicateurs, sur 75 km de routes à faible trafic, de Roanne à Montrond-les-Bains, certaines longeant la Loire.

En complément de cet axe structurant, 16 boucles locales ont été identifiées par les communautés de communes de Charlieu-Belmont, Roannais Agglomération et Forez-Est. Elles sont recensées sur une carte accessible sur le site de Loire Tourisme. Trois d'entre elles ont déià été jalonnées

pour un repérage plus facile par les cyclistes.

En parallèle, le Département poursuit la valorisation des cols emblématiques déjà jalonnés, avec la mise en place de panneaux de départ au kilomètre 0, sur des aires de stationnement, informant les cyclistes du pourcentage de pente ou encore de la distance à parcourir jusqu'au sommet.



# AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

Le Département est attentif à la qualité de vie de ses habitants, de toute génération. Il veille ainsi à leur garantir un habitat adapté et un accès facilité à la culture et à l'éducation. Il agit pour préserver leur santé, en leur donnant la possibilité de pratiquer des activités sportives.

### 5 projets

- Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2 / Les 11-16 ans : déjà citoyens
- Adapter la politique départementale de l'habitat
- Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable
- Lecture publique : une médiation numérique de proximité
- Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire



# 30 établissements médico-sociaux dans une démarche d'approvisionnement bio et local



37 700 collégiens



**518** exploitations bio ou en conversion sur 10% de la surface agricole utile



42 595 licenciés dans un club de sport nature

(soit + 52% par rapport à 2018)

### Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2 Les 11-16 ans : déjà citoyens

Lutter contre les inégalités est un principe fondamental et un enjeu fort, notamment dans l'enceinte des collèges. Dans le cadre du Plan Jeunes, un spectacle participatif sur l'égalité filles-garcons a été proposé aux collégiens de la vallée de l'Ondaine. Au total, près de 500 collégiens de 5°, 4° ou 3° ont assisté à deux représentations animées par Maha Issaouï, jeune chercheuse franco-tunisienne à l'institut Pascal, ambassadrice « For Girls in Science » L'Oréal-Unesco. Les collégiens et leurs accompagnateurs ont été acteurs de l'événement : ils ont débattu et échangé collectivement, autour de plusieurs thèmes ; déconstruire les stéréotypes de genre, lutter contre les discriminations et faire progresser l'égalité filles-garçons.



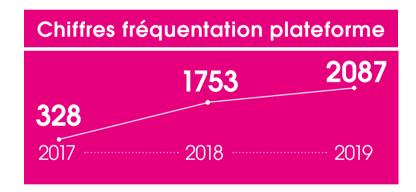
#### Adapter la politique départementale de l'habitat

La politique de l'habitat conduite par le Département, validée en avril 2019, comporte comme première orientation les actions favorisant **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie**. À ce titre, un appel à partenariat a été lancé auprès des communes ligériennes, prioritairement en milieu rural, pour rénover ou réhabiliter des bâtiments existants afin d'en faire des

logements adaptés aux personnes âgées ou handicapées, en centre-bourg. Le projet porté par la commune de Saint-Germain-Laval a été retenu. Il a pour objet de réhabiliter l'ancienne école primaire pour proposer sept logements autonomes, au rez-de-chaussée, et un espace d'activités commun, offrant aux résidents une expérience de vie, entre logement isolé et foyer.

### Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable

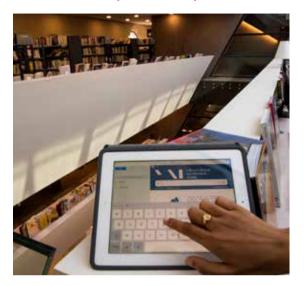
La crise sanitaire du printemps et le confinement qui en a découlé ont mis à mal l'activité de certains producteurs ligériens, notamment ceux qui fournissent habituellement les restaurations collectives. Le Département, soucieux de **soutenir** la filière agricole, s'est appuyé sur la Chambre d'agriculture de la Loire et sa plateforme www.localetdesaison42.fr. Ce site, destiné au grand public et cofinancé par le Département, présente l'offre locale disponible, par produits et par zone géographique, grâce à une carte interactive. Les producteurs en difficulté au mois de mars ont retrouvé une activité satisfaisante en s'adaptant et en mettant en place de nouvelles méthodes de vente. Les Ligériens ont pu découvrir ou redécouvrir la richesse des produits locaux et l'approvisionnement en circuits courts.



70 producteurs inscrits sur la plateforme



#### Lecture publique : une médiation numérique de proximité



Pendant le confinement, afin d'offrir à tous un accès à la culture, la Médiathèque numérique de la Loire a ouvert ses ressources à tous les Ligériens, habituellement limitées aux personnes inscrites dans une bibliothèque du réseau départemental : titres de presse et livres en ligne, séances de méditation, cours de stretching, films et documentaires, plateforme musicale... La vidéo à la demande

a remporté un grand succès avec des pics à plus de 550 visionnages par jour. Concernant les vidéos d'autoformation, parmis les thématiques les plus plébiscitées, on trouve le soutien scolaire, l'apprentissage des langues et du code de la route.

L'intérêt des usagers a été tel que l'accès pour tous sera bientôt pérennisé, sur une plateforme avec un graphisme et une navigation encore améliorés.



#### Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire

La géographie du département est idéale pour la pratique des sports nature. En complément de la labellisation « Village sport nature » et pour valoriser les différents sites du territoire, un appel à candidatures a été organisé pour constituer la **Team sport nature de la Loire**. Après sélection, deux binômes de sportifs amateurs polyvalents ont été retenus, l'un senior et l'autre junior. Soutenus par le Département, Pauline Bernard, Jules Charretier, Guilhem Grenier et Alison Gouteyron ont été les porte-drapeaux de notre département en 2020, lors de trois compétitions de sport nature : le Swimrun des Gorges de la Loire, le Bike and Troc à Chalmazel et le Vertiroc du Pôle vertical de Planfoy. Ils ont eu la chance d'être coachés par trois athlètes ligériens de haut niveau : Adeline Roche, Anouck Jaubert et Arthur Forissier, tous les trois champions du monde de leur discipline. Les quatre sportifs poursuivent l'aventure en 2021!



### RECHERCHER

### LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Soucieux de l'héritage laissé aux générations futures, le Département s'engage dans la réduction des pollutions et des impacts sur l'environnement. Il veille à préserver la biodiversité, la qualité de l'eau et ses espaces naturels. En outre, il est attentif à être exemplaire sur ses propres pratiques.

### 4 projets

- Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux
- Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des routes
- Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels
- Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire



# 40 000 m³ d'eau potable économisés grâce aux financements de dispositifs agricoles



# 518 exploitations agricoles en bio ou conversion

pour 10% de la surface agricole utile



28 ENS départementaux



22 véhicules électriques

(13 voitures + 9 vélos) dans la flotte départementale

### Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux

Attentif à l'intégration du développement durable dans ses pratiques, le Département a lancé son **Plan de mobilité interne**. Les premières actions concrètes concernent le développement de l'usage du vélo par les agents départementaux. 50 stationnements vélos supplémentaires, répondant aux normes de sécurité, ont été installés sur cinq sites départementaux stéphanois, permettant aux agents de garer leur vélo sur leur lieu de travail. Par ailleurs, neuf vélos à assistance électrique et leurs bornes de recharges sont venus compléter la flotte de véhicules département

taux. Ils offrent une autonomie d'une journée sur un parcours moyennement vallonné et proposent aux agents une alternative douce pour effectuer leurs déplacements professionnels

Pendant la semaine de la mobilité, diverses actions d'information et de sensibilisation ont été proposées aux agents. Ainsi, une visioconférence animée par Guillaume Millet, physiologiste du sport et enseignant à l'université Jean Monnet, a été organisée sur le thème « Santé et mobilité ».





### Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des routes

Pour permettre aux usagers de se déplacer en toute sécurité, même pendant le confinement, le Département a poursuivi ses principales missions d'entretien des routes départementales. Les interventions d'urgence ont été maintenues, par exemple pour dégager les voies après un accident de la circulation ou des chutes de branches sur la chaussée. Des actions de déneigement ont également été conduites à la fin du mois de mars sur les routes en altitude, mobilisant une trentaine de camions et une soixantaine d'agents munis de masques en plus de leurs équipements habituels.

En complément, les services départementaux ont assuré un patrouillage à un rythme hebdomadaire pour les routes départementales principales et bimensuel pour les routes secondaires. Une cinquantaine de chefs d'équipe répartis sur tous les centres d'exploitation départementaux ont repéré les anomalies et effectué les actions urgentes, comme le redressement d'un panneau ou la mise en place d'une signalisation. Pour les interventions plus conséquentes, des équipes ont été envoyées sur place pour boucher les nids de poule. nettoyer les chaussées ou couper des branchages dangereux, toujours dans le respect des règles sanitaires. Les filets anti-congères ont également été retirés pour libérer les espaces agricoles qui devaient être travaillés.



## Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels

Compétent pour la préservation et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles sur son territoire, le Département réalise des aménagements visant à faire découvrir au public leurs richesses tout en les protégeant. À la forêt départementale du Col des Brosses, située à la Valla-sur-Rochefort, une aire d'accueil a été créée sur un ancien délaissé routier. À côté des bains de soleil en bois, des tables accessibles aux personnes à mobilité réduite proposent un espace de pique-nique et des jeux intégrés au mobilier, avec explications en braille. Au niveau du promontoire installé pour profiter du panorama, des panneaux ludiques avec des volets

mobiles expliquent le paysage. Deux sentiers partiellement existants ont également été jalonnés pour la randonnée et un troisième, à vocation pédagogique, le « sentier du houx », a été créé sur 1,3 km, agrémenté de panneaux thématiques sur la biodiversité locale.

Par ailleurs, quatre autres espaces naturels sensibles, le site des bords de Loire à Nervieux, la gravière de Prépieux, l'Etang David et la forêt départementale de Lespinasse, ont été équipés d'éco-compteurs pour suivre la fréquentation des sites et évaluer leur attractivité.





Fréquentation (nombre de visiteurs) du 1<sup>er</sup> juin au 31 août :

Forêt de Lespinasse : 32 374

Étang David : 19 975

Bords de Loire à Nervieux : 6 417

Gravière de Prépieux : 9 250

#### Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire



Soucieux de concilier la préservation de la biodiversité et la sécurité des usagers des routes départementales, le Département installe des dispositifs pour favoriser le franchissement des infrastructures routières par la faune sauvage, sans risque de collision ou d'écrasement. La RD41 (Barrage de la Tâche à Renaison) est un secteur identifié comme point noir d'écrasement de batraciens : lors de la période de reproduction, ils sont nombreux à descendre dans la forêt pour aller pondre au bord de l'eau, et traversent la route départementale. Un linéaire de palissades basses orientant les amphibiens

vers trois passages spécifiquement créés sous la chaussée a été installé, leur permettant d'accéder à leur lieu de ponte en toute sécurité. Cet aménagement a bénéficié des financements de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Le site se situant dans le périmètre de protection d'eau potable du barrage, l'enjeu de préservation de la qualité des eaux a été également pris en compte. Un réseau spécifique de collecte des eaux de ruissellement de la chaussée a été intégré pour empêcher leur rejet dans le barrage.

### Des capteurs pour mesurer l'efficacité des passages à faune

Dans le cadre des mesures compensatoires environnementales liées aux travaux d'aménagement d'infrastructures routières, le Département, en partenariat avec la Fédération des chasseurs de la Loire, veut évaluer l'efficacité des passages à faune réalisés. Quatre ouvrages sur la déviation de Saint-Marcellin-en-Forez et un ouvrage à Briennon, sur la rivière Maltaverne, ont été équipés de capteurs photographiques. Grâce à ce partenariat et à l'importante mobilisation des agents des services départementaux, le suivi démontre qu'une grande diversité d'animaux sauvages fréquentent ces lieux : chevreuils, sangliers, renards, chouettes hulottes, martins-pêcheurs, chauve-souris, martres ou fouines, rouges-gorges... Ces ouvrages se révèlent donc efficaces pour limiter les collisions entre véhicules et grande faune, tout en assurant une continuité écologique.



## FAVORISER LES SOLIDARITÉS

La protection des enfants, le soutien aux plus fragiles et l'accès aux soins pour tous constituent des missions essentielles du Département. Cette solidarité active contribue à construire la société de demain.

### 3 projets

- S'appuyer sur les politiques culturelle et sportive pour accompagner les enfants confiés au Département
- Favoriser l'intégration des personnes âgées et handicapées
- Élaborer un maillage de services au public ligérien



2560 enfants confiés au Département



16 877
foyers bénéficiaires
du Revenu de solidarité active



22 042 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie



4092 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap



89% des demandes d'aides financières accordées par le Fonds solidarité logement

### S'appuyer sur les politiques culturelle et sportive pour accompagner les enfants confiés au Département

En charge de la protection des enfants qui lui sont confiés, le Département facilite leur accès à la culture. La Maîtrise de la Loire, la pouponnière du foyer de l'enfance et de la famille et la direction de la protection de l'enfance se sont lancés dans un projet de livre-disque à destination des tout-petits. Des lycéens de la Maîtrise volontaires, en lien avec le personnel de la pouponnière, ont écrit les paroles et la musique d'une quinzaine de comptines qui rythment la journée d'un jeune enfant. Ces comptines s'articulent autour de l'histoire d'un arbre et d'un oiseau, fil conducteur du disque.

Emmanuelle Da Costa a composé les musiques.
Pauline Jodard, ancienne maîtrisienne

aujourd'hui musicothérapeute, a fait le lien entre les différents intervenants, proposant notamment des voix différentes selon les comptines (masculines, mixtes ou enfantines). La partie musicale sera jouée par l'ensemble stéphanois de musique ancienne Canticum Novum. La médiathèque départementale a également été sollicitée sur la partie illustration du disque. L'enregistrement en studio est prévu à l'été 2021 et le CD sera offert aux enfants qui quittent la pouponnière, tel un doudou musical rassurant. Il pourra aussi être utilisé par les professionnels de la petite enfance comme outil de prévention.



### Accompagner les enfants placés pendant le confinement

Pendant le confinement, les actions en faveur des enfants placés en établissement se sont multipliées. Des professeurs de la Maîtrise de la Loire ont organisé des ateliers autour de l'écriture ou du chant à destination d'enfants de 5 à 17 ans. Des instruments ont également été prêtés à de jeunes musiciens et un espace virtuel alliant musique et météo émotionnelle a été créé. La Médiathèque a prêté des livres, disques, jeux et tablettes. Le service des sports a organisé des ateliers animés par la fédération sports santé, pour les mineurs non accompagnés. Enfin, des personnels volontaires de la direction de la protection de l'enfance ont proposé des ateliers de relaxation et de yoga.

### Favoriser l'intégration des personnes âgées et handicapées



Parce que la période de confinement a été particulièrement compliquée pour les plus fragiles, le Département a souhaité mettre en place plusieurs démarches à leur attention. La cellule de veille Handicap a ainsi proposé

une réponse aux situations urgentes rencontrées par les personnes porteuses de handicap. Un numéro de téléphone unique a été transmis à 300 partenaires du Département. Des agents volontaires de la Maison Loire Autonomie se sont relayés 7 jours sur 7, pour apporter deux niveaux de réponse, le premier assuré par cinq agents en télétravail, un second plus poussé, par deux cadres médicosociaux. 98 sollicitations ont été enregistrées pour des usagers de tout âge. Beaucoup concernaient des difficultés au domicile du fait de la fermeture de la plupart des établissements pour enfants et adultes handicapés, de l'interruption des services à domicile ou de cas de Covid chez les aidants.

et la Gendarmerie, a mis en place une plateforme d'appel téléphonique « Aider nos anciens ». 18 pompiers, 10 gendarmes et 70 agents volontaires du Département ont contacté 9 000 personnes de plus de 60 ans isolées. Les bénéficiaires ont majoritairement apprécié qu'on pense à eux et ont pu échanger pendant 5 à 20 minutes en movenne avec leur interlocuteur. En cas de besoin, ils ont pu être orientés vers la Maison Loire Autonomie, un numéro d'écoute d'une association caritative ou encore inscrits. avec leur accord, sur le site Aiderlesautres.fr. Créée par le Département, cette plateforme a notamment permis de mettre en relation des personnes isolées avec l'un des 600 bénévoles disponibles.

#### Distribution de masques aux professionnels

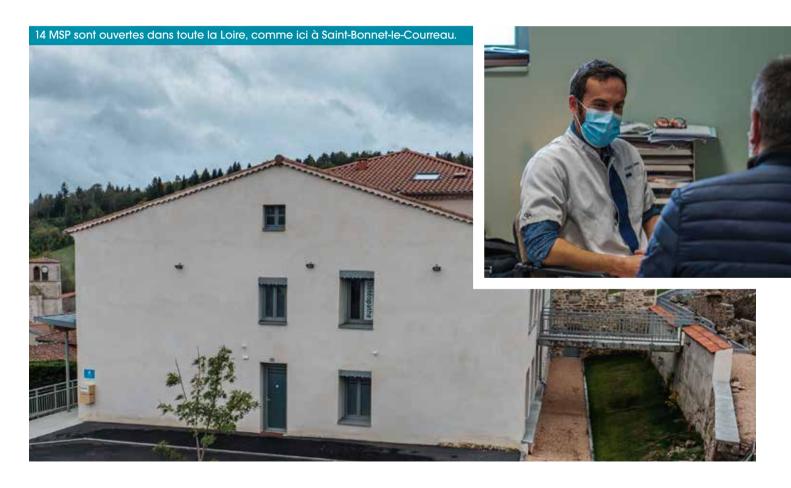
Le Département, en lien avec le SDIS

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Département a organisé la distribution de masques à destination des professionnels intervenant auprès des personnes âgées ou handicapées, soit près de 70 000 par semaine. Les services techniques départementaux ont apporté leur appui logistique en allant chercher les masques au centre hospitalier de Saint-Étienne pour les livrer aux trois antennes de la Maison Loire Autonomie à Saint-Étienne. Montbrison et Roanne.

#### Élaborer un maillage de services au public ligérien

Afin de faciliter l'accès aux soins de proximité pour les habitants, le Département accompagne financièrement les projets de **maisons** de santé pluriprofessionnelles (MSP) portés par les collectivités du territoire. Ces MSP doivent proposer une offre de soins équitablement répartie géographiquement et

accueillir au minimum deux médecins. En 2020, deux MSP ont ouvert leurs portes. La première est un projet multi-sites, porté par La Pacaudière, Ambierle et Saint-Martind'Estreaux, avec deux cabinets médicaux et trois cabinets paramédicaux. Un médecin généraliste, deux infirmières et une pédicure sont déjà installés. Au sud du département, la commune de Chavanay a ouvert une MSP accueillant deux médecins généralistes qui devraient être rejoints par trois infirmiers et une kinésithérapeute.



## APPORTER DES RÉPONSES À L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT

La Loire dispose d'atouts liés à sa situation géographique et ses paysages. La richesse de son histoire et de sa culture, ainsi que la capacité de production et d'innovation des hommes et des entreprises qui peuplent ce territoire, font du département un lieu attractif, qu'il faut entretenir.

### 5 projets

- Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts
- Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois
- Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire
- Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation
- Déployer l'usage numérique sur le territoire



### 146 000 ha de forêt



2 027 515 visites sur loire.fr



63 020 visiteurs dans les monuments historiques départementaux



12 projets numériques

accompagnés dans le cadre de l'appel à partenariat 2019 (médiation numérique, e-administration, territoire intelligent)

#### Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts



À l'issue du confinement, pour soutenir la reprise de l'activité touristique, le Département et l'Agence de développement touristique de la Loire ont mis en œuvre une campagne de communication nommée « Évadezvous ici ». À destination des Ligériens, des excursionnistes mais aussi des touristes de proximité, cette invitation à découvrir les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers de la Loire a également eu vocation à soutenir les professionnels du tourisme. Elle a été déclinée sur différents supports : spots sur les éditions locales de France 3, affichages dans la Loire et la Haute-Loire, en grand format et sur le réseau abribus, encarts dans la presse, suppléments Loire Magazine et Le Progrès (édition Lyon), campagnes radios et réseaux sociaux. En complément de ce plan de communication, une plateforme de réservation en ligne a été mise en place (hébergements, activités, visites de sites patrimoniaux, etc.) sur www.evadezvousici.fr.

### Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois

Les espaces forestiers occupent un tiers du département de la Loire. Leur valorisation et leur préservation constituent donc un enjeu prioritaire. Au nord de Roanne, la forêt de Lespinasse, propriété du Département, couvre 467 hectares classés Natura 2000. Son aménagement, sur la période 2018-2037, a vocation à assurer une gestion durable et multifonctionnelle du site sur un plan économique, environnemental et social. Pour le bois destiné à l'industrie et à l'artisanat ou pour l'énergie, les prélèvements prévisionnels sur le site devraient être d'environ 1 500 m³ par an,

soit environ 60% de l'accroissement naturel de la forêt. Le bois mort, sur pied et au sol, sera laissé en plus grande quantité pour préserver la biodiversité et les insectes. Des îlots de vieillissement des arbres seront également mis en place. Enfin, les aménagements d'accueil du public, notamment à mobilité réduite, se poursuivront, en parallèle des animations estivales, des actions de sensibilisation au développement durable et de temps de partage entre acteurs de l'environnement, renforçant ainsi la notoriété du site.



437 ha reboisés dans les forêts du département

entre 2016 et 2019

### Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire

La station de Chalmazel, propriété du Département, est une station de moyenne montagne pour les sports d'hiver. En été, d'autres loisirs y sont pratiqués, comme le vélo par exemple. Pour inciter les cyclistes amateurs ou professionnels à pédaler sur ses pentes, le Département y a organisé,

le 5 septembre 2020, le premier **Bike** and Troc, festival de la Loire 100% vélo. Cet événement, qui a dû s'adapter aux mesures sanitaires, a proposé des courses de difficulté et de longueur variables, d'endurance, sur 3 à 24 heures, ou de vitesse, ainsi que de la randonnée en VTT. En parallèle, un village a rassemblé

une trentaine d'exposants : boutiques de cycles, tests de vélos ou encore producteurs locaux. Un espace destiné au troc de vélos a permis aux amateurs de dénicher leur future monture.



### Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation



Propriétaire de quatre monuments historiques, le Département entend les valoriser en utilisant des outils innovants. À la Bâtie d'Urfé, dès le mois de juillet, une aventure audio interactive a proposé aux

visiteurs de mener l'enquête en 1554, auprès d'Antoinette d'Urfé, fille du propriétaire, et de son amoureux, Gaspard le jardinier.

Munis d'un casque audio par conduction osseuse, n'obstruant donc pas le conduit auditif et permettant de garder le contact avec les autres visiteurs, les joueurs peuvent entendre l'environnement sonore des jardins et le personnage qui s'adresse à eux.

La technologie, développée spécialement par l'ENISE, assure la géospatialisation des sons et la géolocalisation des joueurs, et déroule l'histoire au fur et à mesure de leurs déplacements et de leurs choix. Les particularités du jeu, basé sur le son, le rendent accessible aux personnes malvoyantes.

### Déployer l'usage numérique sur le territoire

Conscient que les jeunes générations sont actrices de la société numérique, le Département accompagne les collégiens dans la découverte des nouvelles technologies. En partenariat avec Digital League (réseau d'entreprises du numérique), un parcours digital a été proposé à 120 collégiens et leurs parents, pour la deuxième année, sur une demi-journée. Après une conférence introductive sur les métiers du numérique, les participants ont pu intégrer des ateliers animés par des chefs d'entreprise ou associations du monde numérique, autour des métiers liés au codage informatique, à la gestion de projets ou encore à la robotique.

Par ailleurs, pour sensibiliser les jeunes aux dangers du web, le Département a mis à disposition des collèges ligériens des places pour l'Escape Game IOTA, développé par La Rotonde (centre scientifique et culturel de l'école des Mines). À l'issue du jeu, ils ont pu échanger avec un médiateur autour des fake news, de l'intelligence artificielle, de l'identité numérique et de la cybersécurité.



1 300 collégiens
ont participé à l'Escape Game IOTA
250 collégiens et parents
ont assisté au parcours digital

# ADAPTER NOS PRATIQUES AUX NOUVEAUX ENJEUX

Le Département, conscient des enjeux auxquels il est confronté, doit continuer à être une collectivité exemplaire et responsable, tant dans la gestion de ses ressources, financières ou humaines, que dans la réponse qu'il apporte aux besoins de ses usagers.

### 4 projets

- Structurer la politique des ressources humaines pour l'inscrire dans une stratégie prospective
- Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique
- Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics
- Pérenniser et actualiser les outils de pilotage financier stratégiques et responsables





2200 agents permanents

57% de femmes 33% d'hommes



379 marchés publics incluant des critères de développement durable

soit 40% des marchés



### Structurer la politique des ressources humaines pour l'inscrire dans une stratégie prospective

Pendant la crise sanitaire, le Département a dû modifier les modalités d'organisation du travail de ses agents afin de permettre la continuité de ses missions de service public. Le télétravail, expérimenté sur l'année 2019 puis déployé début 2020 avec 330 agents volontaires, a pu rapidement être élargi durant le confinement. Ainsi, 1400 agents de tous les pôles, sur les

métiers éligibles, ont progressivement télétravaillé, soit avec une dotation de matériel portable, soit par un accès au réseau informatique à distance avec leurs ordinateurs personnels. La direction des systèmes d'information a assuré la maintenance du réseau, adapté les serveurs à ce grand nombre de connexions à distance et affecté 850 ordinateurs

portables. Le télétravail a permis de maintenir l'activité du Département en faveur des Ligériens, aux agents de tester ce nouveau mode de travail, plébiscité par nombre d'entre eux, et aux quelques 200 encadrants de pratiquer une nouvelle forme de management à distance, notamment grâce aux outils numériques comme la visioconférence.

#### Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique

Dans un souci d'optimisation des actions qu'il conduit, le Département est engagé, depuis quelques années, dans une démarche d'évaluation de ses politiques publiques. Fin 2019 - début 2020, le dispositif « **Départ en classes découvertes** » a été évalué. Ce dispositif, créé en 2009, a pour objectif de favoriser, par une aide financière aux communes, les départs en classe découverte dans la Loire. Il s'agit de faire découvrir les richesses du département aux élèves et collégiens ligériens, et de soutenir l'activité des centres d'hébergement et des activités culturelles et touristiques locales.

L'évaluation s'est appuyée sur des entretiens avec les bénéficiaires du dispositif (écoles, collèges et centres d'hébergement) ainsi qu'avec des élus départementaux, mais aussi sur un bilan technique et financier complet sur cinq ans. L'évaluation a démontré qu'un grand nombre d'enfants a pu partir chaque année dans la Loire. Ce dispositif a eu un impact positif sur la fréquentation des

centres et des activités touristiques du département. Plusieurs axes d'amélioration ont toutefois été proposés, parmi lesquels une meilleure visibilité du dispositif auprès des établissements scolaires, une information accrue sur l'offre touristique et sportive disponible dans la Loire, et l'évolution des modalités de candidature afin de favoriser le renouvellement des établissements bénéficiaires.

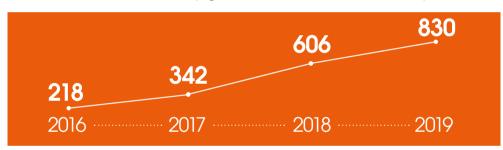
Les bénéficiaires du dispositif entre 2014 et 2019			
COMMUNES	ÉCOLES	ENFANTS	
49	49	5 180	
soit 18% des communes avec école(s)	soit <b>12%</b> des école(s)	soit <b>7%</b> des 3-10 ans de la Loire	

### Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics

Attentif à la prise en compte du développement durable dans ses achats publics, notamment sur le volet social, le Département a lancé une expérimentation sur l'intégration d'un critère lié à l'apprentissage dans les marchés de travaux dans les bâtiments. En lien avec la Fédération du bâtiment, le Département souhaite ainsi valoriser l'apprentissage et faciliter l'insertion des jeunes dans un secteur en recherche de main d'œuvre. Le critère de jugement des

offres sur ce volet est pondéré à 10 %, aux côtés des traditionnels prix et valeur technique de l'offre. Ce critère apprentissage permet de donner un bonus de points aux entreprises qui justifient la présence d'au moins un apprenti sur le chantier. Deux sous-critères sont appliqués : la présence effective d'un ou plusieurs apprentis, et la description des tâches attribuées à l'apprenti affecté au chantier. Les entreprises sont très réactives

sur ce critère utilisé notamment sur les chantiers de second œuvre, avec environ 80% des entreprises qui y répondent. Il est courant que le critère soit déterminant dans l'attribution des marchés. Seuls les domaines pointus du désamiantage et de l'étanchéité ont montré qu'il était inadapté à leur secteur d'activité.



#### Nombre d'heures d'insertion générées

En intégrant des clauses sociales dans près de la moitié de ses marchés publics, le Département permet l'embauche de bénéficiaires du RSA sur les chantiers concernés.

### Pérenniser et actualiser les outils de pilotage financier stratégiques et responsables

Dans un contexte de contraintes budgétaires, le Département veille à gérer ses finances de manière responsable et durable. La révision des politiques départementales, structurées en 17 politiques publiques et 54 secteurs, a permis de poser un cadre dans lequel inscrire les actions conduites. Cette démarche offre une meilleure lisibilité et une cohérence des actions départementales, mais impose aussi de déterminer une stratégie politique et des priorités financières, notamment sur les politiques volontaristes de la collectivité. L'anticipation et la maîtrise des coûts sont des éléments essentiels

à prendre en compte dans la formalisation d'un **Plan pluriannuel** d'investissement. Le suivi régulier de la réalisation des projets pour lesquels des budgets ont été engagés, soit directement, soit par le biais de subventions, permet d'optimiser les dépenses départementales par le report éventuel de crédits sur de nouveaux projets. En complément, une attention particulière doit être portée à la recherche de financements extérieurs, notamment européens, afin de limiter le recours à l'endettement.

loire.fr 😈 🖰 📵

#### **DÉPARTEMENT DE LA LOIRE**

Hôtel du Département 2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1 Tél. 04 77 48 42 42